



AVENANT N°1

AU MECENAT ACCORDE PAR LA FONDATION DU CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE A L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE D'ACCUEIL DE LA CAPITAINERIE

Convention de partenariat notifié en date du 11 avril 2019

Entre les soussignés :

Fondation : FONDATION DU CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE
25, chemin des Trois Cyprès – 13097 AIX-EN-PROVENCE

Porteur de projet : SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE SERRE-
PONCON (S.M.A.D.E.S.E.P.)
Rue du Morgon – 05160 SAVINES-LE-LAC

Article 1 – OBJET DE L'AVENANT

Dans le cadre de l'aménagement de la Capitainerie du Lac de Serre-Ponçon, le S.M.A.D.E.S.E.P. et la fondation du Crédit Agricole Alpes Provence ont formalisé le 11 avril 2019 une convention de partenariat permettant la réalisation de modules scénographiques projetés au niveau de l'espace d'accueil. Des dépenses nouvelles, imprévues au démarrage de l'opération, sont nécessaires à l'exécution contractuelle des travaux objet de la convention de partenariat.

1. Modifications apportées au projet initial

Ces modifications relèvent de trois ordres :

1.1. Module scénographique : « Serre-Ponçon, destination nautique »

Le S.M.A.D.E.S.E.P. a fait l'acquisition d'un écran immersif permettant la diffusion de vidéos haute définition d'activités sportives et nautiques proposées par les prestataires du lac. Ce dispositif doit permettre à nos clientèles de vivre une expérience immersive unique. Or, le fonctionnement du dispositif demi-sphérique nécessite la mise en place d'une structure auto-portée qui englobe l'écran immersif en permettant de diminuer considérablement la luminosité ambiante trop importante - malheureusement non prise en compte par le service commercial de la société Immersion alors qu'ils disposaient des plans de l'espace d'accueil sur lequel nous souhaitions installer le matériel - pour ce type de projection.

Le prix de cette prestation complémentaire s'élève à 4 644,00 € TTC. Pour le détail des prix, se référer aux devis de l'entreprise de menuiserie Mobilier Dedans Dehors en dates des 05 et 26 mai 2020.

1.2. Module scénographique : « Serre-Ponçon, patrimoine vivant »

Ce module scénographique vise à promouvoir la biodiversité du lac de Serre-Ponçon via une fenêtre virtuelle « ouverte » tout à la fois sur la zone humide du Liou, véritable site de halte migratoire, ou encore sous les îlots flottants végétalisés installés pour la reproduction des espèces piscicoles de la retenue. Or, la transmission du flux vidéo de la caméra positionnée sur le poste d'observation avifaune du Liou nécessite la mise en place d'une antenne relais, non prévue par le prestataire, au niveau de la plage de Chadenas afin d'être en vision directe avec la Capitainerie.

Le prix de cette prestation complémentaire s'élève à 4 794,00 € TTC. Pour le détail des prix, se référer aux devis de la société ACOM en date du 12 juin 2020.

1.3. Espace d'accueil

La redistribution des modules scénographiques à l'intérieur du hall d'accueil nous conduit à l'installation d'un nouvel écran de 65" positionné face au salon d'accueil et permettant la diffusion des vidéos institutionnelles du S.M.A.D.E.S.E.P. et promotionnelles du Crédit Agricole Alpes Provence.

Le prix de cette prestation complémentaire s'élève à 2 561,88 € TTC. Pour le détail des prix, se référer aux devis de DARTY et de la Maison Intelligente en dates respectivement du 15 juin 2020.

Article 2 – MONTANT DE L'AVENANT

Montant de la convention initiale : **132 000,00 €**

Le montant total de l'avenant est de : **11 999,88 €**, soit **9 %** du montant de la convention

Le nouveau montant de la convention est de 143 999,88 €, soit 144 000,00 €.
--

Article 3 – PRESCRIPTIONS DIVERSES

Toutes les autres clauses de la convention sont respectées et ne subiront aucun changement.